

Modifications :

Toutes les demandes (y compris les déclarations de « Forfait général ») seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur, à Mr. Christian CRAPPE par e-mail (christian.crappe@skynet.be).

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Jules Delepelaere

Robert Sonveaux